

Résolution sur l'accord CE/Bosnie-et-Herzégovine de stabilisation et d'association

2008/2654(RSP) - 22/10/2008

L'Assemblée a tenu un débat, suite aux déclarations du Conseil et de la Commission, sur l'accord CE /Bosnie-et-Herzégovine de stabilisation et d'association.

Une proposition de résolution clôturant le débat devait être mise aux voix le 23 octobre 2008.